



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

05/2012

**Demande de crédit pour la réfection des
revêtements des routes de Chexbres (RC 762b) et de
Lutry (RC 769c)**

Réf. : TR 1519

I:\4-travaux\classement\1519\Preavis_05-2012.doc

Savigny, le 10 mai 2012

TABLE DES MATIERES

1. Préambule	3
2. Travaux	3
2.1 Route de Chexbres.....	3
2.1.1 Situation actuelle	3
2.1.2 Travaux projetés.....	4
2.1.3 Coût des travaux	4
2.2 Route de Lutry.....	5
2.2.1 Situation actuelle	5
2.2.2 Travaux projetés.....	5
2.2.3 Coût des travaux	6
2.3 Récapitulatif des coûts des deux tronçons.....	6
3. Crédit	7
3.1 Montant du crédit.....	7
3.2 Amortissement	7
3.3 Charges d'exploitation	7
3.4 Financement.....	7
3.5 Commission des finances.....	7
4. Conclusions	8

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de solliciter un crédit de CHF 205'000.00 pour la réfection des revêtements des tronçons communaux des routes de Chexbres et de Lutry.

1. Préambule

Les routes de Chexbres (RC 762b) et de Lutry (RC 769c) sont des routes cantonales, comportant des tronçons en traversée de localité dont l'entretien incombe à la commune.

En 2011, le Service des routes nous a informés qu'il envisageait de procéder à la réfection des revêtements de ces deux routes et qu'un crédit avait été sollicité à cet effet. M. Christophe Authier, voyer responsable de notre région, pensait que la réalisation aurait lieu en 2014. A ce moment-là, nous avons manifesté notre intérêt pour planifier la réfection des tronçons communaux en coordination avec le canton, afin de bénéficier de conditions financières favorables en groupant nos travaux.

Finalement, le projet s'est accéléré du côté du canton, car durant le 1^{er} trimestre 2012 le Service des routes a obtenu les crédits nécessaires pour les deux routes et a fixé l'exécution des travaux en été 2012.

En relation avec l'intérêt que nous avons manifesté, le Service des routes a associé notre commune à l'étude et à l'appel d'offres relatifs à ce projet, sous réserve naturellement de l'obtention du crédit, objet du présent préavis. Pour la commune, la réfection simultanée des deux tronçons présente l'avantage d'une exécution uniforme, sans raccord à la jonction.

2. Travaux

2.1 Route de Chexbres

2.1.1 Situation actuelle

Le revêtement du tronçon communal de la route de Chexbres a été partiellement rénové en 2007-2008, dans le cadre des travaux de réaménagement de la traversée de la localité, depuis la route d'Oron jusqu'au gendarme couché à la hauteur du chemin des Guilles.

Le revêtement du solde de ce tronçon, c'est-à-dire depuis le gendarme couché jusqu'à la hauteur du panneau 50 km/h en aval de la jonction avec la route de Lutry, est usagé, dégradé et en mauvais état à certains endroits. Par ailleurs, sa résistance ne répond plus aux besoins liés à l'accroissement du trafic sur cet axe, ce qui a motivé le choix de la variante de revêtement retenue.

La longévité probable des travaux projetés est 20-25 ans.

2.1.2 Travaux projetés

Le tronçon concerné figure en jaune sur l'orthophoto ci-jointe. Il présente une longueur de 280 mètres et une surface de 2'025 m².

En raison de la présence du trottoir bordant une partie du tronçon, un rabotage général de la chaussée sur une profondeur de 12 cm sera nécessaire, afin de maintenir la route à son niveau actuel.

Une couche d'accrochage et une couche de support ACT 22 S d'une épaisseur de 8 cm seront posées.

La couche de surface (tapis) AC 11 S PmB aura une épaisseur de 4 cm.

Les couvercles et les capes de vanne seront mis à niveau avant la mise en place de la couche de surface. Les bordures et les gueules-de-loup du trottoir seront remplacées.

Le marquage au sol existant sera refait.

2.1.3 Coût des travaux

Les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres par le Service des routes ; les prix sont valables uniquement pour une exécution des travaux en même temps que ceux du canton, car ils bénéficient d'un rabais lié au volume.

- Plus-value éventuelle *	CHF	17'500.00
- Travaux préliminaires	CHF	22'840.00
- Enrobés bitumeux	CHF	61'940.00
- Travaux accessoires	CHF	1'150.00
- Marquage au sol	CHF	2'420.00
Sous-total		105'850.00
- Divers et imprévus	CHF	8'000.00
Total HT	CHF	113'850.00
- TVA 8 %, arrondie à	CHF	9'150.00
Total TTC	CHF	123'000.00

* Plus-value éventuelle : Si la fermeture complète de la route n'est pas possible, les travaux devront être réalisés par demi-chaussée avec circulation alternée réglée par des feux de circulation, impliquant :

- Rabotages : 2 x demi-chaussées
- Couche de support : 2 x demi-chaussées
- Couche de surface : 2 x demi-chaussées

Pour le surplus et grâce à cette collaboration avec le canton, ces travaux ne comporteront ni frais d'étude, ni honoraires d'ingénieur et de surveillance de chantier (direction des travaux), car dites prestations seront assurées gracieusement par le Service des routes.

2.2 Route de Lutry

2.2.1 Situation actuelle

Le revêtement du tronçon communal de la route de Lutry est usagé, dégradé et en mauvais état à certains endroits, notamment dans les bords. Comme pour la route de Chexbres, sa résistance ne répond plus aux besoins liés à l'accroissement du trafic, ce qui a motivé le choix de la variante de revêtement retenue.

La pose du revêtement existant remonte à l'année 1988. La longévité probable des travaux projetés est 20-25 ans.

2.2.2 Travaux projetés

Le tronçon concerné figure en orange sur l'orthophoto ci-jointe. Il présente une longueur de 266 mètres et une surface de 2'000 m².

Une couche d'accrochage et une couche de support ACT 16 N d'une épaisseur de 7 cm seront posées.

La couche de surface (tapis) AC 11 N aura une épaisseur de 4 cm.

Quelques grilles et capes de vanne seront mises à niveau avant la mise en place de la couche de surface.

Contrairement à la route de Chexbres, un rabotage général de la chaussée ne sera pas nécessaire, ni a fortiori l'évacuation des déchets. Seuls les bords de route seront fraisés pour rétablir le nivellement de la chaussée.

Le marquage au sol existant sera refait.

2.2.3 Coût des travaux

Les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres par le Service des routes ; les prix sont valables uniquement pour une exécution des travaux en même temps que ceux du canton, car ils bénéficient d'un rabais lié au volume.

- Travaux préliminaires	CHF	11'500.00
- Enrobés bitumeux	CHF	56'100.00
- Travaux accessoires	CHF	1'220.00
- Marquage au sol	CHF	1'450.00
Sous-total		70'270.00
- Divers et imprévus	CHF	5'730.00
Total HT	CHF	76'000.00
- TVA 8 %, arrondie à	CHF	6'000.00
Total TTC	CHF	82'000.00

Comme pour la route de Chexbres, ces travaux ne comporteront ni frais d'étude, ni honoraires d'ingénieur et de surveillance de chantier (direction des travaux), car dites prestations seront assurées gracieusement par le Service des routes.

2.3 Récapitulatif des coûts des deux tronçons

- Route de Chexbres	CHF	123'000.00
- Route de Lutry	CHF	82'000.00
Total TTC	CHF	205'000.00

Le prix plus élevé du tronçon de la route de Chexbres s'explique notamment comme suit :

- Longueur
- Rabotage général de 12 cm
- Couche de support plus épaisse
- Prestations supplémentaires liées à la présence d'obstacles, tels que bordures, vannes, etc.
- Remplacement de bordures et gueules-de-loup

3. Crédit

3.1 Montant du crédit

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 205'000.00 pour financer la réalisation des travaux décrits dans le présent préavis.

3.2 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 20 ans.

3.3 Charges d'exploitation

Il n'y a pas de charges supplémentaires d'exploitation, hormis les intérêts et l'amortissement de l'investissement.

3.4 Financement

L'investissement sera financé dans un premier temps par les liquidités.

Néanmoins, nous sollicitons d'ores et déjà l'autorisation d'emprunter tout ou partie du crédit sollicité, soit au maximum la somme CHF 205'000.00.

3.5 Commission des finances

Le rapport de la Commission des finances sera communiqué au Conseil communal.

4. Conclusions

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 05/2012 du 10 mai 2012 ;
Où le rapport de la Commission chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 205'000.00 (deux cent cinq mille francs) pour financer les travaux tels que décrits dans le présent préavis.**
2. **D'admettre le mode de financement proposé.**

Au nom de la Municipalité de Savigny	
Le Syndic	La Secrétaire
J.-P. Thuillard	I. Sahli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2012.

Délégué municipal : M. Gilbert Regamey, Municipal

Annexe : Orthophoto

